



Chèque en bois et en plus déclaré perdu!!

Par **adeline13**, le **10/03/2010** à **19:52**

Bonjour, je vous résume un peu la situation: mon père a vendu sa sono à notre domicile par un chèque. Par rapport à la demande de l'acheteuse, on a attendu plus d'un mois pour le déposer. Lorsque le chèque a été déposé, il nous a donc été retourné impayé avec un certificat de non paiement de la banque. Seulement aujourd'hui nous venons de recevoir une lettre comme quoi l'acheteuse a déclaré ce chèque perdu auprès de sa banque. Sans tenir compte de cette lettre, et sous conseil d'un agent municipal et d'un conseiller de "la poste" nous lui avons envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception comme quoi elle doit effectuer le paiement soit en espèces soit en mandat cash. À part ça on ne sait pas quoi faire de plus, on a besoin de conseils!! HELP PLEASE. De plus, par curiosité, est-il vraiment possible que l'acheteuse devienne interdite bancaire?? merci d'avance
adeline